Cinquante-neuvième année. - N ° 104 A Samedi 31 mai 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3910

60 – OISE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE

Extrait de jugement

Date : 21 mai 2025.
Autre jugement et ordonnance.
848 509 683 RCS Compiegne.
PROLOG.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3 tonnes 5, commissionnaire de transport.transport de marchandises à l'aide de véhicule de plus de 3.5 tonnes..
Adresse : 5 Avenue Georges Bataille, 60330 Le Plessis-Belleville.
Complément de jugement : prononce l'extension à la société SAS JMF INVEST sise 54 avenue Henri BARBUSSE 93700 - immatriculée sous le numéro RCS BOBIGNY 891 939 902, les opérations de liquidation judiciaire ouvertes le 06 décembre 2023 à l'égard de la société SAS PROLOG inscrite sous le numéro RCS COMPIEGNE 848 509 683.Dit que les opérations se poursuivront sous patrimoine commun.Dit que les créanciers de la SAS JMF INVEST devront déclarer leurs créances dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC dudit jugement